

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ DE LORRAINE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE NANCYDIPLÔME D'INGÉNIEUR
GRADE DE MASTER

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 642-1, D. 612-34, D. 613-3 et D. 642-1 ;

Vu le décret n° 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'université de Lorraine ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2023 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITÉ DE LORRAINE l'habilitant à délivrer le TITRE D'INGÉNIEUR d'Ingénieur Civil des Mines de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que M. REMI ROSSELLO né le 26 novembre 2001 à CAGNES-SUR-MER (006) a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme d'ingénieur ;

Le TITRE D'INGÉNIEUR d'Ingénieur Civil des Mines de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine

est délivré, au titre de l'année universitaire 2023-2024 à M. REMI ROSSELLO

à qui est conféré le grade de master

Fait le 19 novembre 2024

Le titulaire



François ROUSSEAU

/2024202309888

Hélène BOULANGER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Recteur de la région académique,
Chancelier des universités

Pierre-François MOURIER